CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E115057** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE 20/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2003

Raison sociale : ARTISANS ECO-ENERGIE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/11/2020
Capital : 50 000

8 CHEMIN DE FORTUNEAU
ZA DE FORTUNEAU
26200 MONTELIMAR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 449 916 295 R.C.S
Siret : 449 916 295 00024
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 28246
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010900732604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010900732604
Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 04 75 90 41 39 **Fax :** 04 75 90 34 97
Portable : 06 03 21 56 99
Responsabilité légale :
GUENICHE VINCENT PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.artisans-eco.com
E-mail : contact@artisans-eco.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 564 611 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	4	19/01/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	4	06/02/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/04/2026 11:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E115057** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE **20/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2003
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/11/2020
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 449 916 295 R.C.S

Siret : **449 916 295 00024**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 28246

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010900732604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010900732604

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **ARTISANS ECO-ENERGIE**

8 CHEMIN DE FORTUNEAU
ZA DE FORTUNEAU
26200 MONTELIMAR

Téléphone : 04 75 90 41 39 **Fax :** 04 75 90 34 97
Portable : 06 03 21 56 99

Site Internet : http://www.artisans-eco.com
E-mail : contact@artisans-eco.com

Responsabilité légale :
GUENICHE VINCENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/01/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	06/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	23/05/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.